



Wallonie

Administration communale de Walhain N/Réf. : URB - 2021/PB/49

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le/les demandeur(s) est/sont (dont les bureaux se trouvent à) : M. et/ou Mme Frédéric ART-BOGHOSSIAN demeurant Rue du Manypré 85 à 1325 Chaumont-Gistoux.

Le terrain concerné est situé à Rue Haute, *** à 1457 Walhain, et cadastré 02 B 371A.

Le projet est de type : « Construction d'une maison d'habitation. », et présente les caractéristiques suivantes : art. D.IV.5 et D.IV.40 - *les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation - Permis d'urbanisation.*



L'annonce est ouverte le 23/11/2021 et clôturée le 07/12/2021.

Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel), uniquement sur rdv pris préalable, durant la période d'enquête, sauf les jeudis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Administration communale de Walhain, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain-Saint-Paul. Aucune permanence n'est prévue au Code.

Certaines pièces du dossier sont parfois consultables en ligne sur <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles>

Les réclamations et observations (exclusivement) écrites sont à envoyer du **23/11/2021 au 07/12/2021** au collège communal.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@walhain.be**
- par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain ;**
- remises à l'agent traitant au service urbanisme Champs du Favia 8 ou au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.

Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2021/PB/49** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.